

DÉLIBÉRATION N° 3

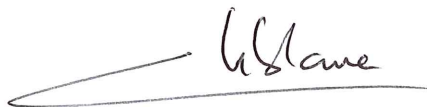
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE
DU 16 AVRIL 2019**

Vu le décret n° 2015-462 du 23 avril 2015 portant statut de « la Masse des Douanes » et notamment son article 13 ;

après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve les conclusions du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

Fait à Montreuil le 16 avril 2019

Le président,



Christian LEBLANC

MASSE DES DOUANES

AUDIT LÉGAL 31 DÉCEMBRE 2018 – SYNTHÈSE DE L'AUDIT DES COMPTES



PROJET POUR ECHANGE

PRÉAMBULE

- Le présent document est un document de travail relatif à la revue des comptes au 31 décembre 2018 ainsi qu'à la revue du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2018.
- Ce document a été établi uniquement pour répondre aux besoins de notre mission de commissariat aux comptes, dans le contexte de laquelle nous effectuons chaque année une revue des procédures de contrôle interne, dont l'élaboration et la mise en place sont placés sous la responsabilité des différentes Directions et de la Trésorerie.
- Dans ce contexte, le présent document ne peut être communiqué à aucun tiers sans notre accord préalable et ne peut être utilisé, mentionné ou interprété dans un cadre autre que celui d'un document de travail.
- Notre cabinet décline toute responsabilité envers des tiers qui pourraient utiliser les informations mentionnées dans le présent document.

SOMMAIRE

1. Contexte et modalités d'intervention
2. Revue des Etats Financiers
3. Conclusions de l'audit
4. Revue du contrôle interne
5. Synthèse





RAPPEL DU RÔLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (1/2)

1 – LA MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (CAC)

→ exprime une opinion sur la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes

→ vérifie la sincérité et la concordance avec les comptes des informations sur la situation financière et les comptes fournies aux administrateurs

→ vérifie, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes

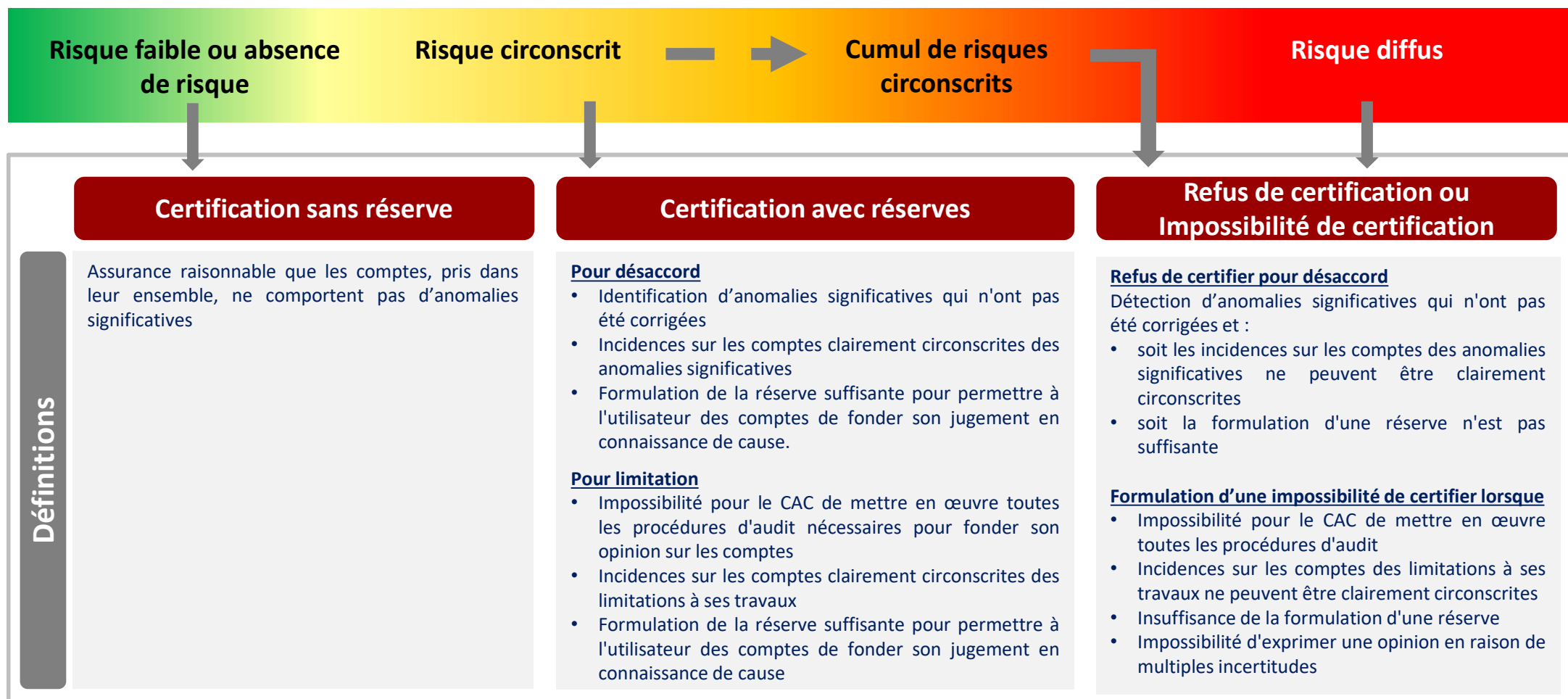
→ apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes

Le recueil des normes comptables applicables aux établissements publics, l'instruction comptable commune constituent le référentiel comptable

Si non respect :
**Incidence sur
l'opinion du CAC si
significatif**

RAPPEL DU RÔLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (2/2)

2 – APPRÉHENDER LES ÉVENTUELS RISQUES CONDUISANT À DES RÉSERVES OU UN REFUS DE CERTIFICATION



L'objectif est de mettre en perspective les efforts à mener pour résorber les risques pouvant conduire à des réserves ou à un refus de certification : la stratégie est d'utiliser les ressources par opportunité, avec pour objectif une certification des comptes.

CONTEXTE DE L'ARRETE DES COMPTES 2018

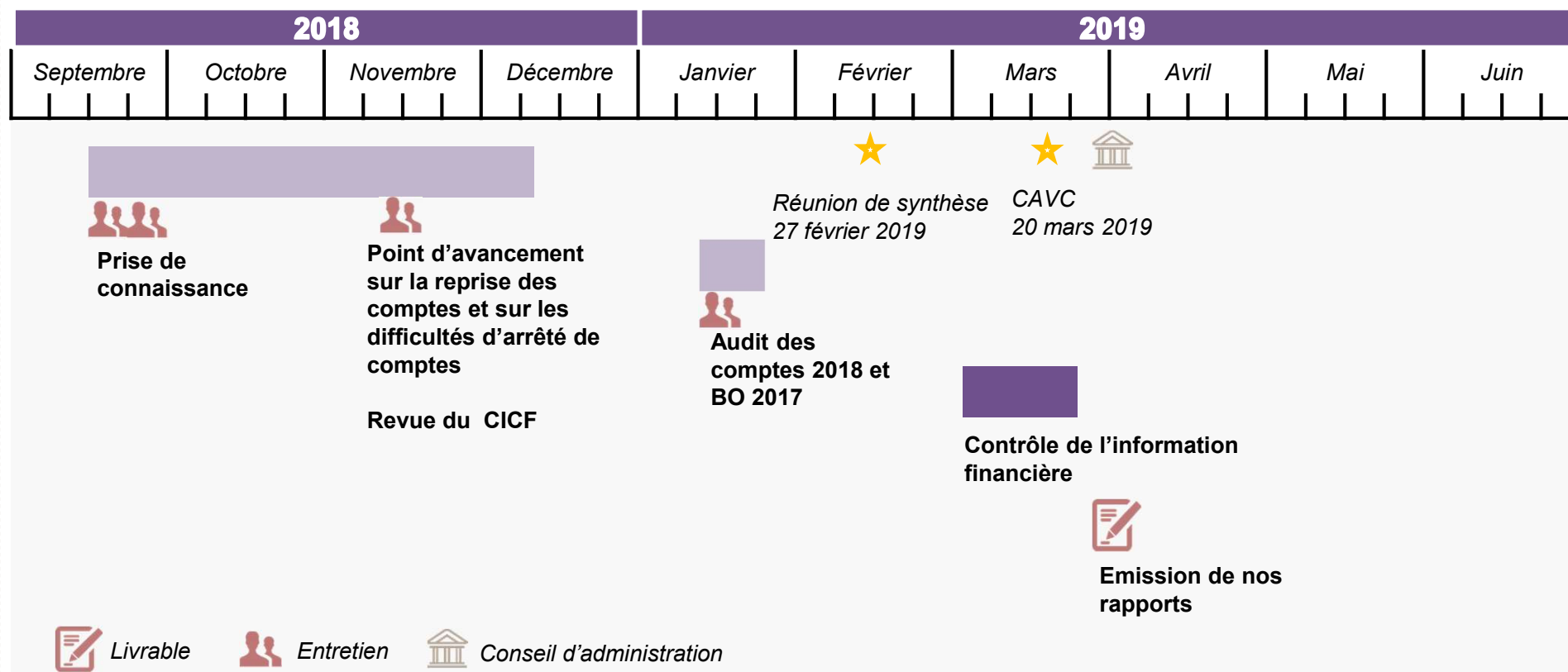
- **CHANGEMENT D'OUTIL BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE (Y2) QUI A AFFECTÉ LA TENUE DE LA COMPTABILITÉ TOUT AU LONG DE L'EXERCICE 2018:**
 - Difficultés de reprise des soldes d'à nouveaux au 1er janvier 2018 (réalisée sur le dernier trimestre 2018)
 - Rapprochements bancaires inexacts
 - Lettrage des comptes de tiers (clients / fournisseurs) devenu impossible
 - Difficulté d'appropriation par les équipes budgétaires et comptables du nouvel outil jugé peu performant par les utilisateurs
 - Perturbation liée à la mise en place des nouvelles modalités de comptabilisation induites par la GBCP
 - Mise en place d'un nouvel outil de gestion locative : Ulis
 - Mise en place d'une interface de communication entre les deux outils (Y2 et Ulis) sur le flux recettes
- **UN SERVICE TERRITORIAL N'A PAS REMONTÉ SA BALANCE GÉNÉRALE:**
 - A la date de notre intervention, le service territorial de Montpellier n'avait pas remonté ses comptes au service central.
 - La situation a été régularisée début février 2019
- **LE CIRCUIT D'INFORMATION ENTRE L'AGENCE COMPTABLE ET LES SERVICES ORDONNATEURS DOIT ETRE MIEUX PROCÉDURÉ**



MODALITÉS D'INTERVENTION

■ NATURE DES TRAVAUX D'AUDIT CONDUITS

- 1^{ère} année de certification
- Prise de connaissance de l'environnement de votre établissement.
- Points sur les difficultés d'arrêté de comptes
- Examen du dispositif de CICF
- Audit du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2018
- Audit des comptes à la clôture au 31.12.2018
- Contrôle de l'annexe aux comptes





REVUE DES ETATS FINANCIERS

Légende	OPINION
Non satisfaisant – Impossibilité de conclure	❶
Eléments transmis mais ne permettant pas de conclure	ⓘ
Satisfaisant	Ⓢ

DOUANE



REVUE DES ETATS FINANCIERS

- **EN ATTENTE DES BILAN, COMPTE DE RÉSULTAT ET ANNEXE 2018**



REVUE DES ETATS FINANCIERS - COMMENTAIRES



CONCLUSIONS DE L'AUDIT

Légende	OPINION
Non satisfaisant – Impossibilité de conclure	❶
Éléments transmis mais ne permettant pas de conclure	ⓘ
Satisfaisant	Ⓢ





CONCLUSIONS DE L'AUDIT – CYCLE IMMOBILISATIONS

Légende	OPINION
Non satisfaisant – Impossibilité de conclure	
Éléments transmis mais ne permettant pas de conclure	
Satisfaisant	



CONCLUSIONS DE L'AUDIT – CYCLE IMMOBILISATIONS

ENJEUX CHIFFRÉS



Chiffres clés (K€)	2018	2017	Var €	Var %
Concessions brevets et droits similaires	316	364	-48	-13%
Total immobilisations incorporelles	316	364	-48	-13%
Terrains	2 616	2 618	-2	0%
Constructions	74 027	53 821	20 206	38%
Autres immobilisations corporelles	33	41	-9	-21%
Immobilisations corporelles en cours	8 730	5 567	3 163	57%
Avances et acomptes	14 157	14 213	-56	0%
Total immobilisations corporelles	99 562	76 260	23 302	31%
Prêts	2 498	2 498	0	0%
Autres immobilisations financières	4	4	0	0%
Total immobilisations financières	2 502	2 502	0	0%
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES	102 380	79 126	23 254	29%

RAPPEL DES CONCLUSIONS GRANT THORNTON



Risque fort sur la certification
La fiabilisation du relevé de l'actif doit être initiée afin d'éviter une réserve ou un refus sur les comptes.
Les écarts relevés s'élèvent à 15M€ en valeur brute, 6 M€ en valeur nette et 243 K€ en dotation.

CONCLUSION

1

Les travaux de fiabilisation sont en cours au sein de la Masse des Douanes sur les immobilisations
De nombreuses incertitudes devront être levées pour que nous puissions émettre une opinion positive sur ce cycle.
Détection d'anomalies significatives

INTERLOCUTEURS



- | | |
|-----------------------|--|
| • M. Lefebvre | Directeur |
| • Mme Ledig | Cellule Budget – Service central |
| • Mme Pahisa-Raynauld | Sous direction finances et achats – SC |
| • M. Rigaud | Agent comptable |
| • M. Marin | Chef de service – Agence comptable |
| • M. Belair | Service facturation – Agence comptable |

CONCLUSIONS DE L'AUDIT – CYCLE IMMOBILISATIONS

1 - SUIVI DES RECOMMANDATIONS GRANT THORNTON



Sujet	Constat GT 2017	Constat Mazars 2018	CCL
Fiabilisation de l'actif	Procéder à l'analyse et à la régularisation des écarts entre le relevé de l'actif et la comptabilité. Les écarts s'élèvent à 15M€ en VB, 6M€ en VNC et 243 K€ en DAP (Comptabilité > Immonet)	L'écart entre la comptabilité et la gestion au 31.12.2017 subsiste. Les états SIREPA permettent difficilement de rapprocher chaque immobilisation d'IMMONET. Un travail de rapprochement et de documentation des comptes d'actifs a été mené en 2018.	1
Sorties d'immobilisations	Les travaux d'aménagement et de remplacement réalisés ne se traduisent pas par des sorties de l'actif des immobilisations remplacées	De tels travaux ne semblent pas s'être présentés L'analyse sur l'antériorité n'a pas été réalisée (nécessité de sortir les travaux remplacés)	1
Activation des immobilisations en cours	Résorber le retard pris dans la mise en service des immobilisations en cours terminées. Homogénéiser les dates de mise en service.	Non réalisé à date. Pas de mouvement sur les IEC depuis l'intervention de GT. Des analyses de dossiers d'IEC terminées ont été menées par l'ordonnateur sur la fin de l'exercice 2018. L'établissement envisage de comptabiliser les corrections en 2019.	1
Immobilisations financières	Justifier les prêts consentis aux organismes de construction. Les montants inscrits en comptabilité s'élèvent à 2,5M€.	Un tableau récapitulatif des prêts a été réalisé sur la base des conclusions GT. Nous ferons un point sur la justification de chacune des lignes de prêt et les remboursements afférents lors de notre prochaine rencontre.	1
Contrôle interne et procédures	Formaliser le dispositif de contrôle interne lié au cycle d'immobilisations : formaliser des procédures relatives à la gestion des immobilisations (entrées et sorties d'immobilisations, opérations d'inventaire, règles de distinction charges/immobilisations...) Un dossier de clôture doit être constitué afin de justifier les comptes et les écarts auprès des commissaires aux comptes.	Nous avons pris connaissance des procédures transmises. Les procédures sont en théorie de bonne facture mais ne sont pas appliquées Nous ferons un point sur ces procédures lors notre prochaine rencontre.	1

CONCLUSIONS DE L'AUDIT – CYCLE IMMOBILISATIONS

2 – CONCLUSIONS DE L'AUDIT (1/2)



Sujet	Situation au 31.12.2017	Situation au 31.12.2018	CCL	Actions à mener
Fiabilisation de l'actif	L'écart entre Immonet et la comptabilité au 31.12.2017 (7,5M€ hors immobilisations en cours) subsiste et reste inexpliqué. Les acquisitions et cessions comptabilisées dans Immonet (au titre de 2017) ne correspondent pas à la variation en comptabilité (écart de 460K€ environ). L'inventaire comptable des immobilisations est nécessaire pour pouvoir entreprendre le reste des travaux de fiabilisation.	Compte tenu des écarts relevés sur l'ouverture, et l'absence de contrôle formalisé sur le flux 2018, nous n'avons pas réalisé les mêmes diligences en date du 31.12.2018. Nous recommandons de s'assurer que les flux 2018 dans Y2 et Immonet concordent pour ne pas augmenter le montant en écart.	①	La fiabilisation de l'actif est à réaliser et à documenter en privilégiant une approche visant à fiabiliser l'inventaire comptable. Fiabiliser le flux 2018 pour ne pas alourdir l'écart existant. Organiser un atelier de travail sur le 1^{er} semestre 2019 en vue de décider des maintiens/retraits à comptabiliser
Sorties d'immobilisations	Le schéma d'écriture de sortie immonet (pour les biens financés) est erroné et laisse envisager des reliquats de financement d'actif sur l'antériorité (le financement n'est pas sorti à 100% lorsque l'immobilisation est sortie).	Situation identique à celle constatée à l'ouverture.	①	Se rapprocher du prestataire informatique pour appréhender le schéma comptable paramétré et le corriger.
Activation des immobilisations en cours	La revue des immobilisations en cours consécutive aux conclusions de GT n'a pas été réalisée à date. Les montants en comptabilité et dans le fichier de suivi de la cellule des marchés ne concordent pas (écart 1,2M€). De plus, nous constatons que le montant comptabilisé pour les immobilisations en cours correspond à l'engagement juridique signé par la cellule des marchés.	Ecart entre le fichier de suivi de la cellule des marchés et la comptabilité non résolu à date. Les immobilisations en cours sont enregistrées à hauteur de l'engagement juridique et non des dépenses engagées sur l'exercice.	①	Rationaliser l'écart entre la comptabilité et le fichier de suivi. Corriger les mises en service d'IEC en 2019 en surveillant le bon calcul des amortissements irrégulièrement différés.

CONCLUSIONS DE L'AUDIT – CYCLE IMMOBILISATIONS

2 – CONCLUSIONS DE L'AUDIT (2/2)



Sujet	Situation au 31.12.2017	Situation au 31.12.2018	CCL	Actions à mener
Amortissements	Notre recalcul des amortissements fait apparaître un écart global de 0,4M€ (Plus d'amortissement dans le calcul Mazars). Cet écart laisse supposer que le prorata temporis n'est pas appliqué sur l'ensemble des immobilisations. Ce point est à approfondir avec le prestataire immonet : se renseigner sur le paramétrage appliqué au calcul des amortissements.	Nous n'avons pas reperformé le calcul à la clôture compte tenu de l'écart relevé à l'ouverture.	1	Rationaliser la situation à l'ouverture. Finaliser les échanges initiés avec le prestataire en janvier 2019 pour obtenir le paramétrage du calcul et le challenger.
Immobilisations financières	Les prêts sont composés à hauteur de 1,5M€ de prêts « non remboursables ». La documentation relative à l'ensemble des prêts ne nous a pas été communiquée à date.	Absence de nouveaux prêts accordés par la Masse des Douanes au cours de l'exercice 2018.	1	Mener une analyse juridique sur les deux prêts « non remboursables » pour les qualifier ainsi que les flux financiers qu'ils engendrent. Nous comprenons qu'ils ouvrent des droits à des réservations de logement. S'interroger sur la comptabilisation de ce droit en immobilisations incorporelles avec un amortissement sur la durée du droit ouvert.



CONCLUSIONS DE L'AUDIT – CYCLE RECETTES ET CRÉANCES

Légende	OPINION
Non satisfaisant – Impossibilité de conclure	❶
Eléments transmis mais ne permettant pas de conclure	ⓘ
Satisfaisant	Ⓢ

DOUANE

CONCLUSIONS DE L'AUDIT – CYCLE RECETTES ET CRÉANCES

ENJEUX CHIFFRÉS



Chiffres clés (K€)	2018	2017	Var €	Var %
Créances client	346	118	228	194%
Clients douteux	340	670	-331	-49%
Factures à établir	323	270	53	20%
Total clients et comptes rattachés	1 008	1 058	-49	-5%
Provision pour dépréciation - Agents	-361	-405	43	-11%
Provision pour dépréciation - Tiers	-128	-197	69	-35%
Total Provision clients et comptes rattachés	-489	-601	113	-19%
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	520	456	63	14%

Chiffres clés (K€)	2018	2017	Var €	Var %
Ressources issues de la gestion locative	9 867	10 693	-826	-8%
Locations diverses	0	44	-44	-100%
Subventions d'exploitation	500	500	0	0%
Autres produits	254	233	21	9%
Reprises sur amortissements	209	273	-63	-23%
Remboursement redevances	95	160	-65	-40%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	10 925	11 902	-978	-8%

RAPPEL DES CONCLUSIONS GRANT THORNTON



Risque faible sur la certification

Les contrôles réalisés sur l'application de la procédure de régularisation des charges locatives sont satisfaisants.

Il convient de fiabiliser en amont le calcul du quittancement pour limiter les comptabilisations rectificatives dans le logiciel comptable.

Les écarts s'élèvent à 315 K€.

L'état de calcul des dépréciations doit mentionner l'origine de la date de la créance.

CONCLUSION

1

Incertitude élevée liée à la non obtention d'un certain nombre d'éléments nécessaires à la réalisation de nos travaux.
Le faible environnement de contrôle interne ainsi que les problématiques de lettrage rencontrées sur l'exercice laissent envisager l'existence d'anomalies significatives.
Les procédures (diagramme de flux et matrices des risques et contrôles) sur ce processus ne sont pas formalisées
Impossibilité de mettre en œuvre toutes les procédures d'audit.

INTERLOCUTEURS



• M. Lefebvre	Directeur
• Mme Ledig	Cellule Budget – Service central
• Mme Pahisa-Raynaud	Sous direction finances et achats – SC
• M. Rigaud	Agent comptable
• M. Marin	Chef de service – Agence comptable
• M. Belair	Service facturation – Agence comptable

CONCLUSIONS DE L'AUDIT – CYCLE RECETTES ET CRÉANCES

1 - SUIVI DES RECOMMANDATIONS GRANT THORNTON



Sujet	Constat GT 2017	Constat Mazars 2018	CCL
Gestion locative	Le rapprochement sur les recettes entre la comptabilité et l'outil de gestion locative n'est pas réalisé	Le rapprochement entre le logiciel de gestion locative Ulis et Y2 est réalisé mais non formalisé.	1
Créances contentieuses	Les antériorités des créances dépréciées ne sont pas précisées dans le fichier de calcul de la dépréciation	Les fichiers de calcul communiqués au titre de 2017 ne font pas figurer l'antériorité des créances dépréciées.	1
Dépréciation des créances	Le tableau de mouvement des créances contentieuses et de la dépréciation entre N et N-1 n'est pas formalisé.	Situation inchangée au 31.12.2018	1
Procédure de recouvrement	La procédure de recouvrement des créances n'est pas définie.	Une procédure écrite a été réalisée par la Masse des Douanes. La procédure écrite expose le contexte réglementaire relatif aux procédures de recouvrement au sein de la Masse. La procédure devra être enrichie des modalités d'identification des débiteurs entrant dans cette procédure: Comment sont identifiés les tiers à relancer dans le système, qui réalise cette extraction, périodicité de ce travail, suivi effectué ...	1

CONCLUSIONS DE L'AUDIT – CYCLE RECETTES ET CRÉANCES

2 – CONCLUSIONS DE L'AUDIT



Sujet	Situation au 31.12.2017	Situation au 31.12.2018	CCL	Actions à mener
Cadrage Balance Auxiliaire clients / Balance Générale	Balance Auxiliaire Clients non obtenu au titre de l'exercice 2017.	Cadrage Balance Auxiliaire Clients / balance générale satisfaisant au 31.12.2018.	①	Réaliser le cadrage Balance Auxiliaire Clients / Balance générale au titre de 2017.
Validation des factures à établir (FAE)	Le détail des factures à établir présente un écart de 124 K€ avec la comptabilité.	Le détail communiqué présente un écart de 162K€ avec la comptabilité. Cet écart a été rationalisé. Nous avons reçu certains justificatifs de notre sélection. Le caractère probant des justificatifs transmis (Provenance d'un tiers par exemple) n'est pas toujours vérifié.	①	Rationaliser l'écart entre le détail et la balance générale. Documenter les principales FAE dans les comptes à la clôture.
Provision pour dépréciation des créances et clients douteux	Le suivi des clients douteux et des dépréciations correspondantes est réalisé par service territorial. L'existence d'un fichier par ST ne permet pas d'avoir une vision d'ensemble du poste, ni de rapprocher l'ensemble des données de la comptabilité. La constitution d'un fichier global, reprenant l'ensemble des ST, et son rapprochement à la comptabilité en fin d'exercice constitue un contrôle clef. Par ailleurs, les fichiers de suivi par ST ne présentent pas l'antériorité de la créance. En l'absence de l'existence d'un tel fichier pour 2017 et 2018, nous n'avons pas réalisé de diligences supplémentaires.		①	Réaliser un suivi global des clients douteux et des dépréciations. L'antériorité des créances permettrait de faire le lien avec les dotations comptabilisées.
Produits issus de la gestion locative	Le rapprochement ULIS / Y2 sur une année pleine est réalisé mais n'est pas formalisé. Ce contrôle permet de valider la concordance entre le logiciel de gestion et la comptabilité, et plus particulièrement l'exhaustivité des recettes comptabilisées.		①	Formaliser le cadrage comptabilité – Gestion
Revue analytique	La revue des principales variations par poste en 2018 et 2017 n'a pas été réalisée.		①	Analyser et rationaliser les principales variations de la balance entre un exercice et le suivant.



3.3

CONCLUSIONS DE L'AUDIT – CYCLE FONDS PROPRES

Légende	OPINION
Non satisfaisant – Impossibilité de conclure	❶
Éléments transmis mais ne permettant pas de conclure	ⓘ
Satisfaisant	Ⓢ



DOUANE

CONCLUSIONS DE L'AUDIT – CYCLE FONDS PROPRES

ENJEUX CHIFFRÉS



Chiffres clés (K€)	2018	2017	Var €	Var %
Report à nouveau	37 238	35 375	1 863	5%
Bénéfice de l'exercice	633	1 869	-1 236	-66%
Total Fonds propres	37 871	37 244	627	2%
Valeur initiale CAS	14 340	13 406	934	7%
Valeur initiale immeubles	69 895	46 656	23 239	50%
Reprise au résultat de la	-7 918	-6 028	-1 889	31%
Total Financement de l'actif	76 317	54 033	22 284	41%
Subventions d'investissement	984	934	50	5%
TOTAL FONDS PROPRES	115 173	92 211	22 962	25%

RAPPEL DES CONCLUSIONS GRANT THORNTON



Risque fort sur la certification

La justification de ces comptes et leur rapprochement des actifs doivent être initiés.

Les écarts s'élèvent à 6 M€



CONCLUSION

1

Incertitude élevée sur la valorisation des financements de l'actif du fait d'un mauvais rattachement aux immobilisations financées.

Ecart manifeste entre le montant des financements dans le logiciel de gestion et la comptabilité

Impossibilité d'exprimer une opinion en raison de multiples incertitudes

INTERLOCUTEURS



- M. Lefebvre Directeur
- Mme Ledig Cellule Budget – Service central
- Mme Pahisa-Raynaud Sous direction finances et achats – SC
- M. Rigaud Agent comptable
- M. Marin Chef de service – Agence comptable
- M. Belair Service facturation – Agence comptable

CONCLUSIONS DE L'AUDIT – CYCLE FONDS PROPRES

1 - SUIVI DES RECOMMANDATIONS GRANT THORNTON



Sujet	Constat GT 2017	Constat Mazars 2018	CCL
Financements rattachés à des actifs	Reconstituer les mouvements intervenus sur les comptes de financements rattachés à des actifs et les justifier à l'aide de pièces probantes Rapprocher les biens financés des financements figurant au passif Mettre à jour Immonet de manière à ce que les biens financés soient en phase avec les financements inscrits en comptes #104111 « Valeur initiale CAS », #104112 « Valeur initiale immeub » Fiabiliser l'évaluation des reprises de financement au résultat #1049 « Reprise au résultat » Mettre en place un suivi des subventions reçues #1318 « Autres – 1MM »	Ecart de 37M€ entre Immonet et Y2/SIREPA au 31.12.2017 en valeur brute.	1

CONCLUSIONS DE L'AUDIT – CYCLE FONDS PROPRES

2 – CONCLUSIONS DE L'AUDIT



Sujet	Situation au 31.12.2017	Situation au 31.12.2018	CCL	Actions à mener
Financements rattachés à des actifs	Les immobilisations financées n'ayant pas été fiabilisées à date, il n'est pas possible d'avoir une assurance raisonnable sur les financements qui leur sont rattachés: écart de 37M€ entre Immonet et la comptabilité. De plus, le ratio financements amortis / financement total est relativement faible comparé au ratio amortissement des immobilisations / valeur brute des immobilisations.	L'état immonet récapitulatif des financements de l'actif obtenu ne cade pas avec la comptabilité à l'ouverture. Nous comprenons que le schéma de sortie Immonet des immobilisations financées à 100% ne permet pas de sortir le financement dans son intégralité. Le lien entre les immobilisations financées et les financements n'est pas clairement identifié. La variation des financements de +24M€ par rapport à 2017 ne nous a pas été documentée.	1	Mettre à plat les financements reçus. Se rapprocher du prestataire informatique pour modifier le paramétrage Immonet.
Variation des fonds propres	Nous n'avons pas obtenu le tableau de variation des fonds propres au titre de l'exercice 2017.	Nous notons un écart de 6K€ entre la variation du report à nouveau et l'affectation du résultat 2017. Cet écart peut s'expliquer par la comptabilisation de corrections d'erreur sur 2018 (non documenté à date).	1	Réaliser le tableau de variation des fonds propres notamment dans le cadre de l'annexe aux comptes annuels.
Subventions d'investissement	Les subventions d'investissement (980K€) sont constituées des premières mises de masse. Il s'agit d'un droit d'entrée dans le parc locatif de la Masse prélevé pour chaque nouvel entrant. Ce montant n'est pas remboursable. Il n'est pas rattachable avec un actif déterminé. Après analyse des textes, confirmée par l'article 23 du décret du 23 avril 2015 relatif à la MDD, nous considérons que ces encaissements auraient du être comptabilisés en recettes. Une correction d'erreur sera à constater en 2019.		1	Verser en report à nouveau les mises de Masse antérieures et revoir les traitements comptables pour 2019
Corrections d'erreur	N/A pas de corrections d'erreurs en 2017	La documentation des différentes corrections d'erreurs comptabilisées sur 2018 au titre de 2017 ne nous a pas été communiquée.	1	Réaliser un fichier récapitulatif des corrections d'erreurs comptabilisées et présenter leur impact sur les fonds propres



3.4

CONCLUSIONS DE L'AUDIT– CYCLE ACHATS ET FOURNISSEURS

Légende	OPINION
Non satisfaisant – Impossibilité de conclure	❶
Éléments transmis mais ne permettant pas de conclure	ⓘ
Satisfaisant	Ⓢ

DOUANE

CONCLUSIONS DE L'AUDIT – CYCLE ACHATS ET FOURNISSEURS

ENJEUX CHIFFRÉS



Chiffres clés (K€)	2018	2017	Var €	Var %
Dettes fournisseurs	3	3	0	7%
Factures non parvenues	440	357	83	23%
Sous total	443	360	83	23%
Fournisseurs d'immobilisations	164	87	77	89%
Sous total	164	87	77	89%
TOTAL FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	607	447	160	36%

Chiffres clés (K€)	2018	2017	Var €	Var %
Achats de matière première et autres appro	448	459	-12	-3%
Autres achats et charges externes	6 349	5 329	1 020	19%
Autres charges	35	807	-773	-96%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	6 831	6 595	236	4%

RAPPEL DES CONCLUSIONS GRANT THORNTON



Risque moyen sur la certification

Il conviendra de définir et formaliser une procédure de contrôle interne liée à ce cycle, visant notamment à s'assurer de l'exhaustivité des charges à payer.



CONCLUSION

1

Nous n'avons pas obtenu l'ensemble des éléments nous permettant de réaliser nos diligences.
Discordance entre la comptabilité auxiliaire et la comptabilité générale.
Les procédures relatives aux achats (diagramme de flux et matrices des risques et contrôles) restent à réaliser.
Impossibilité de mettre en œuvre toutes les procédures d'audit

INTERLOCUTEURS



- | | |
|----------------------|--|
| • M. Lefebvre | Directeur |
| • Mme Ledig | Cellule Budget – Service central |
| • Mme Pahisa-Raynaud | Sous direction finances et achats – SC |
| • M. Rigaud | Agent comptable |
| • M. Marin | Chef de service – Agence comptable |
| • M. Belair | Service facturation – Agence comptable |

CONCLUSIONS DE L'AUDIT – CYCLE ACHATS ET FOURNISSEURS

1 - SUIVI DES RECOMMANDATIONS GRANT THORNTON



Sujet	Constat GT 2017	Constat Mazars 2018	CCL
Exhaustivité des charges à payer	La procédure de recensement des charges à payer ne permet pas de s'assurer de leur exhaustivité Absence de contrôles compensatoires	Pas de changement au 31.12.2018	1
Evaluation des charges à payer	La documentation des charges à payer est à améliorer Le dénouement post-clôture des charges à payer n'est pas analysé	Pas de changement au 31.12.2018	1
Contrôle interne	Formaliser le dispositif de contrôle interne lié au cycle achats/fournisseurs/stocks.	L'établissement a initié fin 2018, début 2019, la formalisation du CI sur la chaîne de la dépense (grilles d'auto-contrôle à l'attention des services territoriaux). En Particulier, la fiche de contrôle Budget devrait permettre en 2019 aux services territoriaux de vérifier le solde des EJ et la constatation du service fait au plus près de la livraison. Cf Recommandations sur les pages dédiées au CI.	1

CONCLUSIONS DE L'AUDIT – CYCLE ACHATS ET FOURNISSEURS

2 – CONCLUSIONS DE L'AUDIT (1/2)



Sujet	Situation au 31.12.2017	Situation au 31.12.2018	CCL	Actions à mener
Cadrage Balance Auxiliaire Fournisseurs / Balance générale	Le cadrage de la balance auxiliaire Fournisseurs avec la balance générale est satisfaisant.	Le cadrage de la balance auxiliaire Fournisseurs avec la balance générale est satisfaisant.	1	Néant
Factures non parvenues	Transmission des pièces justificatives le 18 février 2019 que nous n'avons pas eu le temps d'exploiter.	Le détail de compte communiqué présente un écart de 96K€ avec la balance générale. Nous ne pouvons réaliser une sélection sur un détail qui ne cadre pas avec la balance générale.	1	Rationaliser l'écart entre le détail et la balance.
Cadrage fournisseurs d'immobilisations / balance générale	Détail de compte non obtenu au 31.12.2017.	Détail de compte non obtenu au 31.12.2018.	1	Effectuer le rapprochement détail de compte / balance générale.
Fournisseurs débiteurs	Non applicable	Transmission des pièces justificatives le 18 février 2019 que nous n'avons pas eu le temps d'exploiter.	1	Documenter les fournisseurs débiteurs sélectionnés
Distinction charges / Immobilisations	Non applicable	Transmission des pièces justificatives le 18 février 2019 que nous n'avons pas eu le temps d'exploiter.	1	Documenter les charges sélectionnées

CONCLUSIONS DE L'AUDIT – CYCLE ACHATS ET FOURNISSEURS

2 – CONCLUSIONS DE L'AUDIT (2/2)



Sujet	Situation au 31.12.2017	Situation au 31.12.2018	CCL	Actions à mener
Séparation des exercices	Test non réalisé sur le bilan d'ouverture	Transmission des derniers justificatifs le 18 février 2019 que nous n'avons pas eu le temps d'exploiter. Nous avons relevé une anomalie sur les éléments communiqués: - Facture 9891 colonnes d'eau la joliette : divergence entre le montant comptabilisé et la facture	1	Rationaliser l'anomalie relevée Documenter l'ensemble des écritures sélectionnées Réaliser une revue des engagements non soldés à la clôture.
Autres honoraires	Test non réalisé sur le bilan d'ouverture	Transmission des derniers justificatifs le 18 février 2019 que nous n'avons pas eu le temps d'exploiter. Nous restons dans l'attente de l'explication de la forte variation à la hausse du poste par rapport à 2017 : +440K€	1	Analyser la variation sur l'exercice. Documenter les éléments de la sélection
Revue analytique des charges	La revue analytique des variations des principaux postes entre 2018 et 2017 ne nous a pas été communiquée.		1	Effectuer la revue analytique des variations de la balance des charges et des postes de bilan sur l'exercice



3.5

CONCLUSIONS DE L'AUDIT– CYCLE SOCIAL ET AUTRES SUJETS

Légende	OPINION
Non satisfaisant – Impossibilité de conclure	❶
Éléments transmis mais ne permettant pas de conclure	❷
Satisfaisant	❸



DOUANE

CONCLUSIONS DE L'AUDIT – CYCLE SOCIAL ET AUTRES SUJETS

ENJEUX CHIFFRÉS



Chiffres clés (K€)	2018	2017	Var €	Var %
Salaires et traitements	65	65	-1	-1%
Charges sociales	60	38	22	59%
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	125	103	22	21%
Effectif	4	4	0	0%

RAPPEL DES CONCLUSIONS GRANT THORNTON



Risque faible sur la certification

Le risque est faible compte tenu de la population salariée de l'établissement.

Néanmoins, il conviendra de réaliser les rapprochements de fin d'exercice

CONCLUSION



Le rapprochement bancaire présente un écart dont l'origine est non déterminée à date.

L'absence de provisions pour risque et charge et de passifs sociaux doit être documentée.

Impossibilité d'exprimer une opinion en raison de multiples incertitudes

Impossibilité de mettre en œuvre toutes les procédures d'audit

INTERLOCUTEURS



- | | |
|----------------------|--|
| • M. Lefebvre | Directeur |
| • Mme Ledig | Cellule Budget – Service central |
| • Mme Pahisa-Raynaud | Sous direction finances et achats – SC |
| • M. Rigaud | Agent comptable |
| • M. Marin | Chef de service – Agence comptable |
| • M. Belair | Service facturation – Agence comptable |

CONCLUSIONS DE L'AUDIT – CYCLE SOCIAL ET AUTRES SUJETS

1 - SUIVI DES RECOMMANDATIONS GRANT THORNTON



Sujet	Constat GT 2017	Constat Mazars 2018	CCL
Charges de personnel	Formaliser le rapprochement entre la DSN(DADS), le livre de paie et la comptabilité. Formaliser le rapprochement entre la comptabilité et les bordereaux de charges sociales.	Nous avons obtenu la DSN en date du 27 février 2019. Le rapprochement avec le livre de paie et la comptabilité reste à formaliser.	1
Congés payés	Droits: Identifier si des passifs sociaux doivent être comptabilisés.	L'absence de provision pour congés payés n'est pas documentée.	1
Effectifs	Compléter les informations sur les effectifs dans l'annexe aux comptes annuels.	Point à suivre lors du contrôle de l'annexe.	1

CONCLUSIONS DE L'AUDIT – CYCLE SOCIAL ET AUTRES SUJETS

2 – CONCLUSIONS DE L'AUDIT



Sujet	Situation au 31.12.2017	Situation au 31.12.2018	CCL	Actions à mener
Cadrage comptes de rémunération/ livre de paie / DSN	Test non réalisé sur le bilan d'ouverture	Le cadrage ne nous a pas été communiqué au titre de 2018.	①	Réaliser le cadrage annuel
Passifs sociaux	L'analyse des éventuels passifs à comptabiliser n'a pas été réalisée.	L'analyse des éventuels passifs à comptabiliser n'a pas été réalisée.	①	Documenter l'absence de passifs sociaux dans les comptes.
Provisions pour risques et charges	Absence de provisions pour risques et charges dans les comptes en 2017 et 2018. Nous avons compris lors de nos échanges avec le juriste de la Masse des Douanes qu'il existe des litiges dans les services territoriaux. Nous avons circularisé les avocats de la Masse et sommes en attente de leur retour.		①	Réaliser un tableau centralisant l'ensemble des litiges en cours et indiquant le demandeur, la nature, l'avancée et le montant demandé pour chaque litige.
Dettes fiscales	Le poste autres charges à payer #4486 qui s'élève à 36K€ n'a pas varié depuis 2017.		①	Analyser et documenter l'absence de variation du poste.
Taxe foncière	Test non réalisé sur le bilan d'ouverture	Transmission des dernières pièces justificatives le 18 février 2019 que nous n'avons pas eu le temps d'exploiter.	①	Documenter la taxe foncière
Stocks	Éléments non obtenus au titre de 2017	Le suivi du stock de fuel est réalisé par service territorial et n'offre pas de vision globale.	①	Réaliser un suivi global des stocks. Rapprocher ce suivi de la comptabilité à la clôture.
Rapprochement bancaire	Différence de 23 527,22€ entre le compte 515 et le relevé. Les écritures en rapprochement sont identifiées et analysées. L'ERB est signé.	Différence de 1943,06€ dont l'origine est non déterminée.	①	Analyser et rationaliser l'écart entre le relevé et la comptabilité



REVUE DU CONTRÔLE INTERNE

DOUANE

UN DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE COMPTABLE ET FINANCIER (CICF) EN COURS DE MISE EN PLACE

- **CIC**
 - L'établissement a retenu comme cadre de référence le référentiel de contrôle interne proposé par la DGFIP (organiser, documenter, tracer)
 - En 2017, une cartographie des risques avait été réalisée par l'agence comptable. Elle embarquait les attributs d'un contrôle interne : organigrammes fonctionnels, cartographie des risques, plans d'action,..
 - Elle n'a pas pu être mise à jour en 2018. En particulier, les changements induits par le nouvel outil budgétaire et comptable, n'ont pas pu être pris en compte dans l'évaluation des risques.
 - Les routines comptables (pas à pas) sont en cours de réécriture, de nombreuses fiches de procédures ont été réalisées en cours d'exercice 2018.
 - Un guide de procédure de recouvrement a été rédigé en mai 2018.
 - Les difficultés de mise en place du nouvel outil ont rendu quasiment impossible la mise en œuvre d'un contrôle interne robuste.

- **CIF**

A la date de nos travaux, le dispositif de contrôle interne de l'ordonnateur était constitué de :

- **Audits annuels des services territoriaux**
 - Les grilles d'audit annuel sont complétées par tous les services territoriaux (ST). Ils joignent à leur restitution les OFN, des grilles d'auto-contrôle, des fiches locales de procédure, des fiches de poste, et les justificatifs d'opération particulière. Une synthèse annuelle est remontée chaque année aux ST
Un ou deux contrôles sur place sont effectués dans les ST par le service central.
 - Cette année, le ST d'Île-de-France a été vérifié. Le rapport d'audit nous a été remis.
- **Auto-contrôle**

En 2019, des grilles d'auto-contrôle sur les nouvelles routines métier pour les cycles budget, vie locative-domaniale, vie locative-parc locatif, marchés, et régularisation de charges ont été rédigées. Elles sont adaptées aux nouvelles applications ULIS et Y2.
- **Fiches de procédure**

Des fiches de procédures spécifiques sur les immobilisations ont été élaborées à partir de septembre 2018

➔ **En conclusion**

- Nous n'avons pu en 2018 nous appuyer sur le contrôle interne comptable et financier de l'établissement
- En effet, le contrôle interne comptable et financier est en cours de formalisation et de mise à jour
- Le cadre global mériterait d'être tracé et outillé : cadre de référence, cartographie des risques, plan d'actions, ..
- Il conviendra de mettre des moyens dans le futur pour mettre en place un CICF conforme aux bonnes pratiques



SYNTHESE DES CONCLUSIONS PAR CYCLE



CYCLE	OPINION
Immobilisations corporelles et incorporelles	1
Immobilisations financières	1
Recettes et créances	1
Achats et fournisseurs	1
Fonds propres	1
Personnel	1
Stocks	1
Trésorerie	1

OPINION

En raison des multiples incertitudes affectant les points listés précédemment, et dont les incidences sur les comptes ne peuvent être circonscrites, **nous ne sommes pas en mesure d'exprimer une opinion sur les comptes annuels de La Masse des Douanes. (NEP 700)**

Nous recommandons à l'établissement de se faire accompagner pour lever l'ensemble des points bloquants présentés dans ce support.
La levée des incertitudes devra être menée dans un premier temps sur le bas de bilan.